

Comité Social et Economique

29, rue Sainte Claire Deville
73300 Saint-Jean-de-Maurienne
<https://www.csetrimet-lrfrt.com>

T +33 (0) 4 79 20 10 24 (secrétariat)
T +33 (0) 4 79 20 10 25 (comptabilité)
Courriel : stephane.nagi@trimet.fr

Saint Jean de Maurienne le 24 Juin 2026

RESTAURANT D'ENTREPRISE

CONGES PAYES

Nous informons le personnel de l'usine et du LRF, qu'en raison des congés payés, le Restaurant d'Entreprise sera fermé :

Du LUNDI 03 AOUT 2026 au LUNDI 24 AOUT 2026

Réouverture le Mardi 25 Août 2026

ATTENTION : Le Restaurant d'Entreprise sera également fermé le Lundi 13 Juillet 2026.

Durant les jours de fermeture le 13 Juillet et du 03 au 24 Août 2026, les agents actifs de l'usine et du LRF, les conjoints et enfants scolaires de moins de 25 ans pourront se rendre, sur RESERVATION UNIQUEMENT (Tél : 04/79/64/06/33), au RESTAURANT de L'EUROPE où le CSE a un accord pour deux types de repas :

- REPAS COMPLET :

Entrée - Plat chaud - Fromage ou Dessert - 1/4 de vin et Café

TARIFS (après participation du CSE)

ACTIFS ⇒ 11 Euros

AYANTS-DROIT ⇒ 14 Euros (Conjoints et Enfants Scolaires)

- REPAS « FORMULE EXPRESS » :

Entrée et Plat du jour ou Plat du jour et Dessert - Café

TARIFS (après participation du CSE)

ACTIFS ⇒ 9 Euros

AYANTS-DROIT ⇒ 12 Euros (Conjoints et Enfants Scolaires)

ATTENTION : Chaque agent devra signer une feuille sur place lors de son repas.

AGENTS ACTIFS UNIQUEMENT

Nous avons également un accord avec le Restaurant « Le Sun » pour de la vente à emporter ou des repas pris sur place. Ce Restaurant propose des Pizzas, Pâtes Fraîches, Salades, Burgers...

Une participation de 5,75 € sera directement déduite du plat commandé pour les Agents Actifs.

➔ Une participation par agent et par jour du 04 au 21 Août 2026 (sauf les 10, 17, 18 et 19 Août 2026 car le restaurant sera fermé).

ADRESSE DU RESTAURANT « LE SUN » :

➤ 388, Avenue du Mont-Cenis - 73300 Saint Jean de Maurienne - ☎ 04/79/83/17/79

Afin de ne pas perdre trop de temps, il vous est conseillé de commander votre plat par téléphone en fin de matinée.

N.B : Ces tarifs seront appliqués UNIQUEMENT sur présentation de la Carte Loisirs du CSE.

ATTENTION : Chaque agent devra signer une feuille sur place lors du retrait de son plat.

Le Secrétaire du CSE TRIMET France
S.NAGI

Le Président de la Commission Sociale/Logements
L.BELLOT